

Compte-rendu du Conseil d'école du 10 novembre 2017

Présents :

Directrice d'école : Mme MADRE

Enseignantes : Mmes BEGUINET, BONTEMPS, MEAZZA

Adjointe aux affaires scolaires : Mme ROBERT

Conseillère municipale : Mme GALMICHE

Représentants des Parents d'élèves : Mmes MICLO, BAZATAQUI, BONAFoux et Mr SKOTAREK

Excusés :

Inspecteur de l'Education Nationale : M. DUPRE

DDEN : Mme ROUSSEAU

Compte-rendu :

Mme BONAFoux

- **Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année 2017-2018**

Le procès-verbal est affiché mais le résumé des résultats est le suivant :

Nombre d'inscrits	177
Nombre de votants	143
Nombre de bulletins blancs ou nuls	23
Nombre de suffrages exprimés	120

Titulaires	Suppléants
MICLO Audrey	GASSER Aurélie
BAZATAQUI Chloé	SCHIARATURA Stéphanie
BONAFoux Emilie	DIDIER Mickaël
SKOTAREK Julien	ROCHA Marianne

En cas d'impossibilité d'assister à une réunion c'est au titulaire de prendre contact avec le suppléant.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent mettre en place un trombinoscope.

- **Présentation du rôle et du fonctionnement du Conseil d'Ecole**

- **Présentation des éléments discutés lors de la réunion du COPIL « rythmes scolaires » du mercredi 8 novembre 2017**
Attention aucune décision n'a été entérinée, il faut attendre plusieurs décrets d'application
 - Fin des NAP dès la rentrée 2018
 - Retour à la semaine des 4 jours 8h30-11h30/13h30-16h30
Plusieurs personnes ont émis le souhait d'allonger la matinée de travail. Sur le principe l'ensemble de l'assistance semble d'accord. Cependant cet aménagement des rythmes scolaires paraît complexe à mettre en œuvre notamment du fait de l'organisation des transports, des repas...

- **Révision du règlement intérieur de l'école**
 - La propreté des enfants :
A la demande d'une enseignante le règlement intérieur a été révisé afin d'insister sur la condition de propreté à l'admission de l'enfant. Une formule plus claire et sans équivoque a été intégrée.
 - Le nombre d'exercices de sécurité :
Le nombre d'exercices a été également modifié. En effet, il y a désormais les exercices liés à l'incendie et les exercices liés au risque attentats.
Ces exercices sont soit d'évacuation, soit de confinement.

- **Présentation du RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté**
Dispositif, qui peut être sollicité par les enseignantes, qui couvre 1350 élèves sur 18 écoles. Il est composé de deux enseignantes dont une à temps partiel et d'une psychologue.

- **Présentation des effectifs au 10/11/2017:**

Mme BONTEMPS : 22 élèves (petits)

Mme MADRE : 23 élèves (6 petits/ 17 moyens)

Mme MEAZZA : 24 élèves : (9 moyens et 15 grands)

Mme BEGUINET : 26 élèves : (6 moyens et 20 grands)

- **Questions des représentants des parents d'élèves :**

- Est-il prévu la venue de spécialistes ?

Il y a aura peut-être la venue d'un orthoptiste pour les petits et moyens.

Il est demandé aux enseignantes des grands de faire passer aux élèves des « tests types » qui sont ensuite transmis aux services concernés et qui peuvent aboutir à des visites aléatoires. Les enfants ne sont donc pas systématiquement vus par un professionnel de santé.

- Pourquoi deux maitresses ne proposent pas de goûter aux enfants ?

Les deux maitresses concernées ne souhaitent pas proposer de goûter aux enfants car cela entre dans la directive proposée par l'éducation Nationale de lutte contre l'obésité.

De plus, elles estiment que cela prend du temps au détriment d'une activité. Elles rappellent que leurs ATSEM respectives arrivent en même temps que les enfants car elles accompagnent au bus et n'ont donc pas le temps de préparer avant.

Enfin, entre les fruits du vendredi, les goûters d'anniversaire et les ateliers cuisine, les enfants ont régulièrement des collations.

- Une remarque est faite quant à la sortie des enfants à la boulangerie de Vagney. Les parents n'ont pas été informés de cette sortie et certains l'ont appris via les réseaux sociaux. En effet, le boulanger avait pris de nombreux clichés qu'il a mis sur les réseaux sociaux sans en informer l'enseignante.

Certains enseignants expliquent que lors des sorties il est difficile « d'empêcher » de prendre des photos notamment avec les téléphones portables mais qu'une réflexion sera menée pour trouver des solutions concernant la limitation des diffusions. La directrice précise que l'information de sortie a été faite dans les règles auprès de M. l'inspecteur de l'éducation nationale et que les sorties occasionnelles et de proximité durant le temps scolaire ne nécessitent pas l'autorisation parentale.